

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00178
Numéro SIREN : 480 334 077
Nom ou dénomination : 2M PROCESS

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2024 sous le numéro de dépôt 2751

AUDITEUR.FR

COMMISSAIRES AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 2M PROCESS,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

2M PROCESS

5 avenue Clément Ader - Lot M
94420 LE PLESSIS TREVISE

Société de commissariat aux comptes
Société par Actions Simplifiée
Capital de 2000 euros
882 089 667 RCS Paris
N° TVA intracommunautaire : FR 882 089 667 19

15, rue du LOUVRE
Bâtiment 1 - Case n°1
75001 Paris
Téléphone : 01 41 78 50 00
Mail : contact@auditeur.fr

AUDITEUR.FR

COMMISSAIRES AUX COMPTES

2M PROCESS

5 avenue Clément Ader - Lot M
94420 LE PLESSIS TREVISE

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 22 janvier 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels au 31 juillet 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, se présentaient comme suit :

Actif immobilisé	20.463 €
Actif circulant	982.556 €
	A déduire
Dettes diverses	478.248 €

Soit des capitaux propres de	524.771 €

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.664.473 € au cours de l'exercice clos au 31/07/2023.

- L'actif immobilisé est principalement composé :
 - De logiciels et matériel industriel amortis intégralement ;
 - De matériel de bureau et informatique pour 3.297 € : acquis pour une valeur de 47.850 € et amorti à hauteur 44.553 € ;
 - De matériel de transport pour 10.491 € : acquis pour une valeur de 23.718 € et amorti à hauteur de 13.227 € ;
 - De dépôts versés pour 6.600 € correspondant au dépôt de garantie sur les locaux occupés au Plessis-Trévisé.
- L'actif circulant est principalement composé :
 - D'un stock de matières premières pour 27.025 € et de travaux en cours pour 23.933 € ;
 - De créances clients pour 207.478 € sur lesquelles nous estimons qu'il n'existe pas de risque d'impayé ;
 - De disponibilités bancaires pour 691.145 € détenues à la Banque Populaire pour 323.748 € et au CIC pour 367.397 €.
- Les dettes diverses sont principalement composées :
 - D'emprunts bancaires pour 152.404 € correspondant à deux PGE : un auprès de la Banque Populaire pour 58.776 € et un au CIC pour 93.627 € ;
 - Du compte courant de l'associé M. Monnet pour 26.429 € ;
 - De dettes envers les fournisseurs pour 130.867 € ;
 - De dettes fiscales et sociales pour 147.738 €.

II. MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

III. CONCLUSION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, et à la date du présent rapport, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social, soit 80.000 euros

Fait à Créteil, le 24 janvier 2024

Le Commissaire aux comptes
et à la transformation
AUDITEUR.FR

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small loop.

C. BUSSON